



Budget 2018

et informations relatives au compte de taxes

Enjeux 2018

- Limiter la croissance du fardeau fiscal
- Augmentation du coût des services culturels en tenant compte des nouveaux espaces
- Augmentation des dépenses liées à la gestion des matières résiduelles
- Augmentation des dépenses liées au service de la dette

Un budget équilibré totalisant des revenus et des dépenses de 6 292 997 \$ a été adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire, dédiée au budget, tenue le 5 décembre 2017. Vous pouvez consulter la présentation détaillée du budget sur notre site Internet au www.municipalite.sainte-martine.qc.ca.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2018

- Poursuite de la mise à niveau de la flotte de véhicules motorisés;
- Démarrage du projet de la Halte de la Gare;
- Poursuite de la mise aux normes du parc immobilier;
- Réfection routière et de ponceaux;
- Compléter la mise aux normes des stations de pompage.

Investissements totaux prévus de 1 410 000 \$, dont 65 % (930 000 \$) sont assujettis à l'obtention de subventions.

TAXES ET TARIFS 2018

- Augmentation moyenne de la taxe foncière de 1.4 %;
- Gel des tarifs pour l'eau potable et le réseau d'égout;
- Augmentation de 19 \$ du tarif pour les matières résiduelles.

ÉCHÉANCES DE TAXES

Le compte de taxes 2018 est payable en trois versements :
le 13 mars
le 13 juin et
le 13 septembre

NOUS CONTACTER

Municipalité de Sainte-Martine
3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec)
JoS 1Vo

450 427-3050

www.municipalite.sainte-martine.qc.ca

Compte de taxes d'une maison unifamiliale moyenne (évaluation de 219 134\$)

Taxes et tarifs	2018	2017
Taxes sur la valeurs foncière	744 \$	741 \$
SQ	270 \$	263 \$
Quote-part MRC	108 \$	127 \$
Quote-part transport collectif	124 \$	115 \$
Rep. règlement emprunts	108 \$	86 \$
Réseau aqueduc	43 \$	44 \$
Réseau égout	112 \$	112 \$
Sous total taxes	1 509 \$	1 488 \$
Tarif eau potable	200 \$	200 \$
Tarif eaux usées	95 \$	95 \$
Tarif matières résiduelles	254 \$	235 \$
Sous total tarifs	549 \$	530 \$
Total	2 058 \$	2 018 \$

Taux de taxation par 100\$ d'évaluation

Catégories	2018	2017	2016
Résiduelles (imm. résidentiels)	0.003395 \$	0.003380 \$	0.003470 \$
6 logements et +	0.003395 \$	0.003380 \$	0.003470 \$
Non résidentiels	0.005050 \$	0.005000 \$	0.005000 \$
Agricoles	0.003395 \$	0.003380 \$	0.003470 \$